

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

26^{ème} année - N°5040 - Mercredi 14 Janvier 2026 - Prix : 200 Fc

ENVIRONNEMENT :

Abattage d'arbres au ministère de l'agriculture



Abattage d'arbre au ministère de l'agriculture

L'abattage de plusieurs grands arbres au sein du ministère de l'Agriculture le dimanche 11 janvier dernier, a déclenché une vive controverse. Entre dénonciation d'une atteinte grave à la biodiversité, notamment aux chauves-souris endémiques, et arguments sécuritaires avancés

par le ministère de l'agriculture, cet épisode met en lumière les limites de la gestion des arbres urbains aux Comores et l'urgence de concilier protection de l'environnement et sécurité publique.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

24 Radjab 1447
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Janvier 2026

Lever du soleil:

05h 52mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fajr : 04h 41mn

Dhouhr : 12h 18mn

Ansr : 15h 53mn

Maghrib: 18h 41mn

Incha: 19h 55mn



47^e ANNIVERSAIRE DU CNDRS :

Débat sur l'impact du numérique chez les enfants

À l'occasion de son 47^e anniversaire, le Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) a organisé, le lundi 12 janvier dernier, une journée porte ouverte couplée à une table ronde en format hybride. Placée sous le thème : « Les enfants face au numérique : défis actuels et perspectives d'avenir pour les familles », cette rencontre a mis en lumière les préoccupations grandissantes liées à la place omniprésente des écrans dans le quotidien des plus jeunes.

Il était 15heures et 20 minutes du lundi dernier, lorsque le directeur général du Centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS), Dr Toiwilou Mze Hamadi, a donné le coup d'envoi de la rencontre devant une assistance attentive composée de parents, d'enseignants, de chercheurs, de professionnels du numérique, ainsi que d'élèves et d'étudiants. Dans une atmosphère studieuse, sept intervenants se sont succédé à la tribune pour apporter un éclairage pluriel sur la question des enfants connectés.

Chacun des intervenants a montré une facette différente des défis liés au numérique chez les enfants. Mohamed Mboreha Seleman a

ramené la discussion au contexte comorien, en montrant comment les familles peuvent accompagner leurs enfants dans l'usage des nouvelles technologies. Dr Mohamed Wadijih, anthropologue a parlé des opportunités éducatives et pédagogiques pour les enfants comme pour les parents. Haifaou Younoussa, PhD en sciences génétique des populations a expliqué comment les écrans influencent le développement et le bien-être des plus jeunes.

Nahere Soulé spécialiste en comptabilité et finance du numérique a parlé des enjeux possibles, comme le cyber harcèlement ou l'exposition à des contenus inadaptés. Dr Nahdhoit Ahamada Rachid, microbiologiste a insisté sur les effets sur la santé, qu'il s'agisse du sommeil, de la vue ou de l'équilibre mental. Noely Solohasina Ranaivoarimanana, doctorante en science de l'éducation a souligné que les écrans peuvent aussi être utiles, à condition d'être bien encadrés. Enfin, Aboubacar Ben Aboubacar, ingénieur en informatique et enseignant à l'Université des Comores a rappelé que le numérique peut accentuer les inégalités sociales, car tous les enfants n'ont pas les mêmes moyens d'accès. Selon ce dernier, il rappelle que « seuls les 40% de la population ont accès au numérique



Conférence débat au CNDRS.

et 87% l'utilisent principalement pour les réseaux sociaux ».

Curieux, chacun des participants se sentait concerné et impliqué. La table ronde s'est transformée en espace de dialogue où Mme Sittou Raghadat Mohamed, présidente de la Commission nationale des droits de l'homme, a insisté sur la difficult

té à limiter le temps d'écran de ses petits-enfants. Une mère présente a partagé son désarroi : « J'ai l'impression de lutter chaque jour contre mon fils. Je ne sais plus comment fixer des règles sans créer de conflit. » À la fin, un père de famille a résumé le sentiment partagé par beaucoup des participants : « Nous ne

pouvons pas arrêter le progrès. Mais nous devons trouver un équilibre, pour que nos enfants grandissent avec le numérique sans en être assiégés ».

Aticki Ahmed Ismael
(stagiaire)

VIOLENCE SEXUELLE SUR LES ENFANTS :

Un fléau qui nécessite une action collective



Le pays fait face à une situation particulièrement préoccupante marquée par la violence sexuelle infligée aux enfants. D'après les statistiques du service d'écoute, les victimes qui témoignent sont majoritairement âgées de 11 à 17 ans, mais des cas touchant des enfants très jeunes, entre 3 et 5 ans, ont également été recensés.

Malheureusement, les agresseurs sont souvent des personnes connues de l'enfant, comme des membres de la famille proche, des oncles, des cousins, des beaux-parents ou des personnes de confiance chargées de la garde de l'enfant. Cela rend la situation encore plus difficile pour les victimes, qui sont souvent silencieuses et apeurées », a déclaré tristement Nassabya Ibouroi, directrice des affaires sociales en charge de la protection des enfants et des femmes, responsable des services d'écoute au niveau de Ngazidja.

Dans son intervention, elle explique douloureusement que la peur, le silence, la pression du village pour étouffer l'affaire, la

faible compréhension des droits de l'enfant sont parmi les problèmes persistants qui provoquent une lenteur des procédures judiciaires. « Il est donc urgent de renforcer la protection des enfants et de prendre des mesures pour prévenir ces violences », a-t-elle déclaré. Une collaboration essentielle est mise en place pour lutter contre ce fléau. Le service d'écoute travaille en étroite collaboration avec la justice, la police, la gendarmerie, les structures de santé, les organisations internationales et les leaders communautaires. Ensemble, ils œuvrent pour protéger les enfants et faire respecter leurs droits.

De ce fait, elle lance un message clé, celui de dénoncer et agir. Pour elle : la violence sexuelle contre les enfants existe

et les cas se multiplient. En expliquant d'une manière forte et déterminée que la violence peut toucher n'importe quelle famille, et le silence protège l'agresseur et jamais l'enfant. « Il est donc essentiel de dénoncer et d'agir collectivement pour protéger les enfants ». Dans sa déclaration, elle affirme haut et fort que protéger un enfant, c'est écouter, dénoncer et agir. En appelant qu'il est temps de prendre des mesures pour mettre fin à cette violence. « Protéger un enfant, c'est écouter, dénoncer et agir collectivement. Nous devons tous nous mobiliser pour protéger les enfants et leur donner un avenir sûr et heureux », a-t-elle conclu.

El-Aniou Fatima
(stagiaire)

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelcom.km

ENVIRONNEMENT :

Quand le ministère de l'agriculture s'en prend aux arbres**Suite de la page 1**

La coupe de plusieurs grands arbres au sein du ministère de l'Agriculture, en face du bâtiment de l'INRAPE à Mdé, a provoqué une vive polémique sur les réseaux sociaux et dans les milieux environnementaux. En cause : un abattage jugé préjudiciable à la biodiversité, notamment pour les chauves-souris endémiques des Comores, mais que les autorités défendent au nom de la sécurité et de la salubrité des lieux. Dans une publication sur sa page Facebook, l'Agence des Parcs Nationaux des Comores (APNC) a fermement condamné cet acte. Selon l'institution, les

arbres abattus abritaient « des centaines d'individus de petites chauves-souris des Comores, une faune indispensable à l'équilibre des écosystèmes ». L'Agence s'interroge sur le devenir de ces espèces, privées brutalement de leurs habitats naturels, d'autant plus que l'opération intervient quelques semaines seulement après le lancement de la campagne nationale de reboisement intitulé « un Comorien, un arbre ».

Interrogé par nos soins, un agent du Parc national de Mohéli a apporté un éclairage technique sur les alternatives évoquées par certains internautes. Selon lui, « couper les racines et déplacer l'arbre vers un autre site n'était pas une

option réaliste. Aux Comores, nous ne disposons pas encore des machines et des outils spécialisés nécessaires pour ce type d'opération, surtout pour des arbres de grande taille », a-t-il précisé. Face aux critiques, plusieurs témoignages relayés sur les réseaux sociaux soulignent néanmoins que ces arbres représentaient un risque sécuritaire et sanitaire. Le danger de chutes de branches ou de déracinement en période de fortes pluies, l'impact des racines sur les fondations et les canalisations, ainsi que l'humidité favorisant les moisissures à l'intérieur des bureaux sont régulièrement cités.

Le ministre de l'Agriculture, Dr Daniel Ali Bandar, assume

cette décision. « Les bâtiments étaient menacés. Les racines étaient très développées et fissuraient les structures. Il y avait des moisissures au niveau des murs. Et il n'y avait pas seulement des chauves-souris, mais aussi des rats et des insectes en contact direct avec la population », a-t-il déclaré. Pour de nombreux observateurs, cette affaire révèle surtout l'absence d'un cadre clair de gestion des arbres urbains. Parmi les pistes avancées figurent la réalisation systématique d'expertises environnementales et techniques avant tout abattage, l'installation d'arbres de substitution dans des zones adaptées pour compenser les pertes écologiques, ainsi que la créa-

tion de sites de refuge artificiels pour les espèces protégées, notamment les chauves-souris.

À moyen terme, des spécialistes plaident également pour l'acquisition d'équipements adaptés et la formation de techniciens locaux, afin de permettre des interventions plus respectueuses de la biodiversité. Autant de mesures qui pourraient éviter que sécurité des infrastructures et protection du vivant ne s'opposent, et transformer les engagements environnementaux de l'État en actions concrètes et durables.

Mohamed Ali Nasra

AFFAIRE ENOUMECO :

Le directeur adjoint suspendu par le ministère de l'Éducation

À la suite de l'exclusion brutale d'une élève de cinq ans, le ministère de l'Éducation nationale a décidé de suspendre le directeur adjoint de l'établissement privé ENOUMECO sis à Moroni. Cette décision intervient après la plainte du père de l'enfant, qui s'est indigné de retrouver sa fille livrée à elle-même dans l'enceinte de l'école, et après une correspondance officielle adressée au ministère de tutelle.

Dans une note de service du 12 janvier, le ministère de l'Éducation nationale annonce la suspension du responsable de l'administration scolaire de l'établissement ENOUMECO Moroni. « À l'issue des échanges entre le ministère de l'Éducation, le père de l'enfant et la direction de l'établissement ENOUMECO, le ministère décide comme suit : les relations administratives et pédagogiques entre l'ENOUMECO et le ministère de l'Éducation sont suspendues jusqu'à la désignation

officielle d'un nouveau chef d'établissement conformément aux procédures en vigueur. Tous les départements et services du ministère sont tenus de suspendre immédiatement tout acte, processus administratif ou légal nécessitant la signature ou l'intervention du chef d'établissement actuellement en fonction », précise la note.

La note indique également qu'« une procédure disciplinaire est ouverte à l'encontre du chef d'établissement concerné ». Par ailleurs, des mesures immédiates de protection et d'accompagnement de l'élève ont été mises en place par les services compétents du ministère, en coordination avec la famille, afin de garantir sa sécurité physique et psychologique, la continuité de sa scolarité dans un environnement sûr et respectueux, ainsi qu'un accompagnement pédagogique et, si nécessaire, psychosocial adapté à sa situation. De son côté, le père de l'enfant, Hassani Ibrahim, dit prendre acte de la décision de suspension prise par le ministère de l'Édu-

cation, tout en affirmant ne ressentir aucune satisfaction personnelle. « Mon combat a toujours été celui de la protection de mon enfant et, au-delà, de la sécurité de tous les élèves dans nos écoles. C'est la seule cause qui importe ici », nous a-t-il confié.

Il souligne toutefois le contraste avec sa propre situation professionnelle. « Pendant que cette affaire est traitée, je continue de subir une injustice constante et coordonnée de la part du ministère des Affaires étrangères, notamment du ministre et de certains directeurs généraux », affirme celui qui est mis à la porte suite à un malentendu avec l'ambassade d'Arabie Saoudite à Moroni qui aurait fait pression à sa hiérarchie. Selon lui, « si certains cherchent à crier victoire aujourd'hui, c'est peut-être parce que cet acharnement hiérarchique contre moi porte enfin ses fruits en me fragilisant sur tous les fronts ». Il assure néanmoins rester debout « pour ma fille, pour mes trois autres enfants et pour mes droits, malgré



Photo d'illustration

les pressions et les injustices subies dans l'exercice de mes fonctions ». « Je reste engagé pour que plus aucun enfant n'ait à subir de tels traumatismes dans son parcours scolaire », ajoute-t-il.

Pour rappel, l'établissement privé ENOUMECO, institution bien connue de Moroni, avait décidé de radier brutalement une élève de CP pour retard de paiement. Le 8 janvier dernier, en raison d'un

retard d'écolage lié à une situation professionnelle précaire de la famille, la fillette de cinq ans aurait été exclue de sa classe. Son père a livré un témoignage poignant : « Au lieu de me contacter pour que je vienne récupérer ma fille, l'école l'a laissée seule dans la cour, sans aucune surveillance », a-t-il dénoncé.

Nassuf Ben Amad

SOCIÉTÉ

Trois policiers blessés lors d'une intervention à Moroni

Une intervention d'urgence de la police nationale a dégénéré jeudi soir à Moroni. Trois policiers ont été blessés alors qu'ils tentaient de mettre fin à des graves violences familiales. Grâce à leur sang-froid, l'agresseur a été maîtrisé et les victimes mises hors de danger. Le ministère de l'Intérieur salue le courage et le professionnalisme des agents.

Jeudi 08 janvier, aux alentours de 18 heures, le calme relatif du quartier Ribatu, à Moroni, est brusquement rompu. Alertée pour des violences graves au sein d'un foyer, la police nationale engagée sans délai une intervention jugée

prioritaire afin de protéger les personnes menacées. Cinq agents sont dépêchés sur les lieux. Très vite, la situation s'avère extrêmement dangereuse. L'individu mis en cause oppose une résistance violente et brandit plusieurs armes blanches qu'il avait dissimulées. Au cours de l'opération, trois policiers sont blessés. Malgré leurs blessures, les agents poursuivent l'intervention avec détermination et parviennent à neutraliser puis interpeller l'agresseur. Les membres de la famille concernés sont immédiatement mis en sécurité et pris en charge.

La hiérarchie policière salue la conduite exemplaire des agents engagés. « Nos policiers ont fait

preuve d'un courage et d'un sang-froid remarquables », souligne un responsable de la police nationale, ajoutant que « leur professionnalisme a permis d'éviter un drame aux conséquences bien plus lourdes ». Les policiers blessés ont reçu les premiers soins et leur état de santé n'inspire pas d'inquiétude. Informé dans les plus brefs délais, le ministre de l'Intérieur, Mohamed Ahamada Assoumani, a ordonné une réaction immédiate. Son directeur de cabinet, Abdérémane Boina Mohamed, s'est rendu sur place pour évaluer la situation et s'assurer de la prise en charge des agents blessés. « Il était impératif de veiller au respect strict des procédures et au

suivi médical des policiers », précise un communiqué du ministère, indiquant qu'un rapport détaillé a été transmis au ministre.

L'auteur présumé des violences a été placé en garde à vue et le procureur de la République saisi, conformément à la procédure. Les premiers éléments de l'enquête suggèrent que le suspect aurait agi sous l'emprise de produits stupéfiants. Les investigations se poursuivent afin de déterminer avec précision les circonstances de l'agression et d'établir toutes les responsabilités. Au-delà de cet incident, les autorités rappellent le rôle essentiel des forces de sécurité. « Protéger les citoyens, intervenir face au danger et préser-

ver la paix sociale constituent le cœur de l'engagement de la Police nationale », souligne le ministère de l'Intérieur dans un communiqué. Une mission quotidienne souvent accomplie au prix de sacrifices personnels.

Un hommage appuyé est enfin rendu aux trois policiers blessés. « La Nation leur exprime sa reconnaissance et leur adresse ses vœux de prompt rétablissement », indique le ministère, qui appelle également la population à la vigilance, au civisme et à une collaboration étroite avec les forces de l'ordre pour prévenir les violences et garantir la sécurité de tous.

Ibnou M. Abdou

CULTURE :

Canardo Green ouvre un nouveau chapitre

Avec son nouvel opus attendu le lundi 26 janvier prochain, Assad Mohamed, plus connu sous le nom de scène Canardo Green, amorce un tournant décisif de sa carrière. Le chanteur de Kana wu soma dévoile un projet mûr, audacieux et profondément introspectif, qu'il décrit lui-même comme le trait d'union entre le Green d'hier et celui de demain.

C'est dans une dynamique de transition assumée que Canardo Green aborde cette nouvelle étape artistique. « Ce nouvel opus représente le lien entre le GREEN d'hier et celui de demain », confie l'artiste, soulignant la volonté de clore un chapitre tout en ouvrant un horizon nouveau. L'évolution est manifeste. Elle se ressent autant dans les sonorités musicales, plus riches et plus variées, que dans les choix artistiques opérés. Cette fois-ci, Canardo Green s'entoure de figures reconnues de l'industrie musicale, une collaboration qui lui a permis de

franchir un cap. « Travailler avec les génies de cette industrie m'a apporté une expérience qui me faisait jusqu'à défaut », reconnaît-il.

Au cœur de cet album, un message fort et universel : la persévérance, la patience et la gloire. Trois valeurs que l'artiste érigé en boussole et qu'il distille tout au long de l'opus, qu'il considère comme « son bijou le plus cher ». Une œuvre pensée comme un témoignage de résilience, mais aussi comme une récompense après un parcours semé d'embûches. Ce projet marque également la fin d'un cycle, baptisé KIFU. « Il s'agit de la fin d'un cycle non pas inextricable, mais plutôt tumultueux », explique Canardo Green, mettant des mots sur une période intense de sa vie artistique. Sans jamais renier son identité musicale, l'artiste s'autorise ici une exploration stylistique audacieuse. Refusant de courir après les tendances, il revendique une liberté créative totale.

« Je ne fais pas la musique qui marche, mais celle qui me plaît et me

fascine », affirme-t-il. Une posture qui l'a conduit à explorer un univers musical encore inédit, aux Comores comme ailleurs, guidé par une seule exigence : l'émotion. « J'aime transmettre des émotions et faire vibrer les cœurs », insiste-t-il. Autre nouveauté, l'ouverture à l'international. Contrairement à son précédent album, marqué par des collaborations exclusivement comoriennes, ce nouvel opus réunit des artistes de différentes nationalités, notamment sénégalaises, que Canardo Green dit admirer profondément. Une dimension qui renforce la portée et l'ambition du projet. L'album sera disponible le lundi 26 janvier à 00h (heure des Comores), 21h (heure du Sénégal) et 22h (heure de la France). Un rendez-vous musical attendu, qui promet de confirmer Canardo Green comme l'un des artistes les plus singuliers et audacieux de sa génération.

Mohamed Ali Nasra



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



France
AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)
AOI No : 2026/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-02

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du « Acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours) ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour l'acquisition et Mise en place d'équipements informatiques et de communication centraux, destinés à l'hébergement des applications métier sur deux Datacenters (principal, secours), y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture et installation sur site des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.

- Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent appel d'offres, dans les deux Datacenters.

- Actions de formation au profit des

techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.

• Prestations de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les deux sites.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de six millions huit cent soixante-deux mille sept cent quarante-cinq francs comoriens (6 862 745 KMF), soit l'équivalent de quatorze mille euros (14 000 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

• Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal,

de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

• Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de sept cent mille Euros (700 000 euros) chacun, dans les domaines de : La virtualisation des serveurs ; le stockage SAN Fibre Channel (Baie et commutateur) ; la réplication des données entre baies de stockage et VMs et la solution de sauvegarde.

9.2 Qualifications financières du candidat :

• Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de trois cent quatre-vingt mille euros (380 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

• Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins un million d'euros (1 000 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

TAEKWONDO

Les grandes manœuvres débutent à la ligue de Ngazidja

Qui ne se souvient pas des Kihap (cris) des athlètes dans la salle d'entraînement (Do-jang), situé dans petit marché au sud de la capitale ? Le taekwondo, défini comme la voie du pied et du poing est l'une des disciplines de combat les plus anciennes dans notre pays. Et pourtant, malgré la volonté des dirigeants, ces dernières années elle avait tendance à s'éclipser faute de moyens. Ces derniers jours, les choses semblent revenir à la normale. L'antenne de Ngazidja de la Fédération comorienne de taekwondo se trouve en plein mouvement pour redorer l'image de la discipline.

Et quoi de mieux pour relancer une discipline, que de miser sur la jeunesse. Et c'est ce que la Fédération comorienne de taekwondo est en train d'initier la « Journée de détection des athlètes au niveau insulaire et de présélection des compétiteurs »,

nous fait dire une publication du Comité Olympique et Sportifs des Iles Comores. A l'image d'autres fédérations, la faitière du taekwondo mise sur les jeunes talents pour relancer une discipline qui prend de plus en plus de la place dans le calendrier international. Discipline olympique dans sa forme de combat (Kyorugi), depuis les jeux de Sydney en 2000, le taekwondo a aussi son championnat du monde.

La volonté des dirigeants, et surtout ceux de la ligue de Ngazidja, est double, relancer la discipline mais aussi préparer des athlètes pouvant représenter le pays lors des différentes compétitions, régionale, continentale et pourquoi pas, demain, mondiale. « La Ligue de Taekwondo de Ngazidja a organisé, avec l'appui de la Direction Technique Nationale, un atelier de formation, de détection et de présélection des athlètes, par catégories et par sexe, ce dimanche 11 janvier 2025 », renchérit la publication du



COSIC.

Vêtus de leur Dobok (tenue de combat), les jeunes talents sous la supervision des Sabum-nim (Maitres/instructeurs), se sont donnés au maximum pour espérer être sélectionnés parmi les meilleurs. Cette journée de détection a vu la participation de plusieurs anciens,

venus encourager les jeunes, avec comme objectifs prioritaires les prochaines échéances. « Cette activité a été rehaussée par la présence de plusieurs anciens pratiquants de cet art martial, venus apporter leur soutien à l'organisation des activités insulaires, nationales et internationales prévues en 2026, ainsi qu'à

la préparation des Jeux des îles de l'océan Indien (JIOI) 2027 ». Au-delà de cette journée de détection, c'est le réveil de la discipline, qui suscite autant l'intérêt du grand public.

Imtiyaz

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



France
AFD
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)

AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)
AOI N : 2025/01/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-01

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ».

2. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les Travaux d'Acquisitions et mise en place des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- L'exécution des travaux de fourniture, d'installation, de test et de validation des systèmes de câblage informatique pour les 23 sites du MFBSB répartis sur les trois îles ;
- La formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et la maintenance du nouveau système de câblage ;
- Le Maintien en Condition Opérationnelle (MCO) des systèmes de

câblage, incluant la garantie opérationnelle, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour les 23 sites concernés.

3. L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux procédures de l'Agence pour un appel d'offres « en une étape »

4. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de Lundi à Vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépendance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.

Email : kawamih.m@pagfsi-km.com ; mtitifakri.d@pagfsi-km.com

5. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paie-

ment sera le paiement en espèces.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Équipements – Conception, Fourniture et Montage d'installations de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant d'un million deux cent vingt-cinq mille quatre cent quatre-vingt-dix francs comoriens (1 225 490 KMF), soit l'équivalent de deux mille cinq cents euros (2 500 Euros).

8. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

9. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

10.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de cent vingt mille euros (120 000 Euros) chacun, dans les domaines du câblage structuré (cuivre Cat 6/6a, fibre optique, baies de brassage, armoires réseaux) et dans la Maîtrise des normes (respect des standards ISO/IEC 11801, EN 50173, ANSI/TIA-568).

10.2 Qualifications financières du candidat :

Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non gérés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de quarante-six mille euros (46 000 Euros), et nets de ses autres engagements ;

Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros).

10.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU
BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE

SECRETARIAT GENERAL



Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI)

Unité de Gestion de Projet (UGP)
AFD N° CKM 11 54 01 T

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL (AAOI)

Date : 22 décembre 2025

Nom du Projet : Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI) AOI No : 2025/02/MFBSB/PAGF-SI/AOI/EQUIP-03

1. Le Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire de l'Union des Comores a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui aux Systèmes d'Information de la Gouvernance Financière (PAGF-SI). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché « Mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB ».

2. Le ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire (MFBSB) sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la mise en place de la plateforme réseau et sécurité au niveau des sites du MBFSB, y compris l'ensemble des prestations attendues, à savoir :

- Fourniture, installation et mise en service sur sites des solutions d'infrastructures informatiques et de communication nécessaires pour le Datacenter primaire et le Datacenter de secours.
- Fourniture, installation et mise en service sur sites des équipements réseau pour la mise en place d'un réseau filaire (LAN) et Wifi (WLAN) structuré, sécurisé et évolutif.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements nécessaires pour le bon fonctionnement du réseau.
- Fourniture, installation et mise en service des équipements de sécurité sur site pour garantir la sécurité du réseau contre les attaques, tentatives d'intrusion et menaces internes et externes.
- Fourniture, installation et mise en service d'un centre de supervision réseau NOC au niveau des deux Datacenters dotés chacun de :
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements réseaux.
 - Une solution de supervision et de gestion centralisée des équipements sécurités.
 - Une solution de mesure et de suivi automatique des indicateurs de qualité de service en application des clauses du contrat SLA établie avec les opérateurs pour les accès MPLS.
 - Une solution de gestion des réclamations.
 - Une solution de gestion et de corrélation des logs (SIEM) pour la détection et l'investigation des incidents de sécurité.
 - Un mur d'écrans composé de 6 écrans au niveau DC primaire et un mur écran composé de 3 écrans au niveau du DCA, piloté par une solution de gestion d'affichage, permettant une visualisation en temps réel des alertes et indicateurs critiques.
 - Prestations de déploiement complètes, clé en main, permettant la mise en exploitation opérationnelle des solutions, objet du présent cahier, dans tous les sites du MFBSB.
 - Actions de formation au profit des techniciens désignés par le MFBSB, afin de leur permettre de maîtriser l'exploitation et l'administration des nouvelles solutions d'infrastructure et des logiciels associés.
 - Prestations de maintien en condition opérationnelle (MCO), incluant la garantie, la maintenance préventive et corrective, ainsi que le support technique pour tous les sites du MFBSB.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet, et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres, à l'adresse suivante de lundi à vendredi entre 08 heures et 16 heures (heure de Moroni-Union des Comores) :

A l'attention du Coordonnateur National du projet PAGF-SI, MOHAMED KAWAMI HOUSSEINI BEN MOHAMED, Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire, Unité de Gestion du Projet, sise, Place de l'indépen-

dance, Moroni - Union des Comores, Tél : (+269) 773 80 67.
Email : kawamih.m@pagfsi-km.com , mtitifakri.d@pagfsi-km.com

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de cent mille francs comoriens (100 000 KMF), soit l'équivalent de deux cent quatre euros (204 Euros). La méthode de paiement sera le paiement en espèces.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement. Une attention particulière doit être accordée au renseignement conforme et exhaustif des formulaires techniques et financiers, selon les modèles prévus.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard 16 février 2026 à 10 heures et 05 minutes. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre pour un montant de cinq millions six cent quatre-vingt-six mille deux cent soixante-quatorze francs comoriens (5 686 274 KMF), soit l'équivalent de onze mille six cents euros (11 600 Euros).

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, à l'adresse ci-après : Salle de conférence du ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire-Moroni Cabinet du ministre, le 16 février 2026 à 10 heures et 10 minutes-heure de Moroni-Union des Comores.

8. Les offres reçues en retard ne seront ni ouvertes, ni évaluées.

9. Les exigences en matière de qualifications sont :

9.1 Qualification en termes d'expérience du candidat :

➤ Expérience générale : Expérience de marchés à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des six (06) dernières années à partir du 1er janvier de l'année 2020.

o Expérience spécifique : Un minimum de quatre (04) marchés exécutés de manière satisfaisante, à partir du 1er janvier 2020, d'une valeur minimum de six cent mille euros (600 000 Euros) chacun, dans les domaines couvrant essentiellement les aspects suivants : (i) La mise en place des équipements réseaux Filaires LAN (commutateurs), (ii) La mise en place des équipements réseaux WLAN (borne Wifi et contrôleurs), (iii) La mise en place des solutions de sécurité (Firewalls, IPS, etc.), (iv) Les solutions de supervision et gestion des réseaux, (v) Les solutions de management centralisé des équipements de sécurité SIEM.

9.2 Qualifications financières du candidat :

o Capacité financière : Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose des avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres, à hauteur de cent quatre-vingt-dix mille euros (190 000 Euros), et nets de ses autres engagements.

o Chiffre d'affaires annuel moyen : Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins huit cent soixante-dix mille euros (870 000 Euros).

9.3 Détails de qualification : Voir les Documents d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.